

**COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
- SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2026 -**

Date et Lieu de la réunion	Jeudi 10 septembre 2026, à 19h00, Salle du Conseil Municipal.
Membres présents	NOM(S)
	Mesdames Alexandra VIRLOGEUX, Cécile DE REVIERE, Marie-Noëlle LORUT, Laëtitia BECHON, Cécile DAUPHANT, Dominique GENES, Aurélie GALLET, Audrey ROCHE, Pascale COURDILLE et Isabelle PASQUIER. Messieurs Thibaut D'ESCRIVAN, Pierre VAYSSET, Dominique GAUME, Christophe MAVEL, Philippe THEVENOUX, Lionel CITERNE, Rémi CHOSSIERE, Bruno GUIMARD, Jean-Michel GOURCY, André DEBOST et Rolando XISTRA.
Votaient par procuration	Mme Isabelle GOUTTE procuration à Mme Cécile DE REVIERE et M. Nicolas MAZAL procuration à Mme Dominique GENES.
Etait absent excusé	Néant.
Etait absent non-excusé	Néant.
Assistait à la séance	Monsieur Grégory VILLAFRANCA, Directeur Général des Services.

N° 2026/117 : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

→ Le Conseil Municipal prend acte

N° 2026/118 : CIMETIÈRE : REPRISE DE 19 CONCESSIONS À L'ÉTAT D'ABANDON

→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/119 : CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS POUR L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA STATION DE POMPAGE DES BINNES

→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/120 : CRÉATION D'UN POSTE D'ATTACHÉ TERRITORIAL

→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/121 : BUDGET COMMUNE 2026 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/122 : AIDE EXCEPTIONNELLE AUX COMMUNES SINISTRÉES

→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/123 : FRAIS DE SCOLARITÉ 2026-2027

→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/124 : SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS SUITE AU DÉFILÉ DU 13 JUILLET 2026

- Madame Laëtitia BECHON, Messieurs Philippe THEVENOUX et Thibaut D'ESCRIVAN ne prennent pas part au vote.

→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/125 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION DES FAÇADES

→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/126 : CARACTÉRISATION DE BIENS SANS-MAÎTRE

- Madame Laëtitia BECHON ne prend pas part au vote.

→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/127 : ACQUISITION D'UNE MAISON PLACE DE LA RÉPUBLIQUE ET D'UN TERRAIN RUE JEAN BOUCHON

- Madame Laëtitia BECHON ne prend pas part au vote.

→ Adopté à l'unanimité

Questions diverses.

La séance est levée à 20H56

À Puy-Guillaume, le 10 septembre 2026

Le Maire,



Alexandra VIRLOGEUX